MASTER 2 SYSTÈMES JURIDIQUES

« ÉVOLUTION DES SYSTÈMES JURIDIQUES ET DES PRATIQUES JUDICIAIRES »

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010

DIRECTEUR: MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BRÉGI

MASTER 2 – DROIT PRIVÉ

LES PRINCIPES

Comme tout Master de recherche, particulièrement dans le domaine des sciences juridiques, le Master 2 « Évolution des systèmes juridiques et des pratiques judiciaires » entend apporter aux étudiants une formation théorique poussée, tout en restant attentif à leurs besoins et aux nécessités de la pratique.

A l'enseignement proprement dit, dispensé sous forme modulaire, principalement au cours du 1^{er} semestre, viennent ainsi s'ajouter, tout au long de l'année universitaire, une série de Conférences et des activités pratiques, destinées non seulement à familiariser les étudiants avec la recherche, notamment documentaire (archives, sources imprimées, documentation électronique), mais aussi à leur permettre de percevoir les applications concrètes des choix qui sont les leurs.

Fondé sur la réflexion historique et l'épistémologie, le master 2 « Évolution des systèmes juridiques et des pratiques judiciaires », parce qu'il comporte aussi une préparation spécifique aux épreuves orales et renforce la maîtrise de l'écrit, par la rédaction d'un mémoire, réalise la synthèse du passé et du présent, sans laquelle il n'est pas d'avenir véritable.

LES BUTS

Le Master 2 « Évolution des systèmes juridiques et des pratiques judiciaires » ne prépare pas seulement à la recherche. En privilégiant l'expression des connaissances, il ne conduit pas uniquement aux recrutements de l'Enseignement Supérieur, mais aussi au Barreau, à la Magistrature, au Notariat, et à l'ensemble des Concours de la fonction publique. En bref, un panel suffisamment large pour que chacun puisse en profiter à sa guise.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Le Master repose sur cinq enseignements fondamentaux au cours du 1^{er} semestre : Histoire de la procédure, genèse du droit commun européen, Histoire du droit pénal, Histoire du travail et de la protection sociale, Pratique judiciaire des pays de *common law*, auxquels s'ajoute une préparation spécifique au grand oral.

Le 2^d semestre, qui débute par un enseignement de Philosophie du droit, apparaît plus spécialement réservé aux Conférences, aux Recherches, à la méthodologie et à la rédaction du Mémoire, lequel en attestant l'aptitude du candidat à la recherche, peut autoriser son éventuelle inscription en vue de la préparation d'une thèse de Doctorat.

LISTE DES ENSEIGNEMENTS & RÈGLEMENT D'EXAMEN

1 - Matières et épreuves du premier Semestre

- U1 : Droit et procédure à Rome (30 h) (30 points) (4 crédits)
- U2 : Genèse du droit commun européen (30 h) (30 points) (4 crédits)
- U3 : Histoire du droit pénal (30 h) (30 points) (4 crédits)
- U4 : Histoire de la protection sociale et du règlement des conflits du travail (30) (30 points) (4 crédits)
- U5 : Pratique judiciaire des pays de *common law (30 heures) (30 points)* (4 crédits)
- Préparation au grand Oral (10 h)
- Grand Oral (60 points) (10 crédits)

Total du Semestre : (160 h) (210 points) (30 crédits)

2 - Matières et épreuves du second Semestre

- U6 : Archivistique et ressources documentaires (21 h) (20 points) (2 crédits)
- U7 : Séminaires, Conférences (15 h) (10 points) (2 crédits)
- U8 : Philosophie du droit (24 h) (20 points) (2 crédits)

Épreuve écrite (50 points) (8 crédits)

Mémoire (100 points) (15 crédits)

Assiduité générale (10 points) (1 crédit)

Total du Semestre : (60 h) (210 points) (30 crédits)

3 – Notation

- U1, U2, U3, U4, U5 : Examens oraux à la fin du premier semestre.
- **Grand Oral** : l'épreuve porte sur des sujets préparés en 1 h se rapportant aux enseignements du premier semestre, et se déroule devant les enseignants du Master.
- U6, U7 : notation continue ; U8 : épreuve orale.
- Écrit : l'épreuve d'une durée de 4 h porte, au choix du candidat, sur un sujet historique ou juridique général ou sur la réalisation d'une note de synthèse, liés aux enseignements du premier semestre et aux thèmes abordés lors des séminaires et Conférences du second semestre.

La moyenne semestrielle (105/210) permet l'obtention des crédits du Semestre (30 crédits). 60 crédits sont nécessaires pour l'obtention du master. Le jury se réserve, toutefois, au terme des épreuves du premier semestre, d'autoriser ou non la poursuite de leur cursus aux étudiants dont les résultats se révéleraient par trop insuffisant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les dossiers de candidature sont à retirer sur le site Internet de la Faculté : www.unice.fr/droit ; rubrique : « Comment s'inscrire en Master 2. ». Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} Septembre 2009

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser : Faculté de Droit, des Sciences Politiques, Economiques et de Gestion Service des Masters – Bureau 116 Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

Tél.: 04 92 15 70 63 ou 04 92 15 71 49

ou, éventuellement, par mail à M. Brégi : bregi@unice.fr